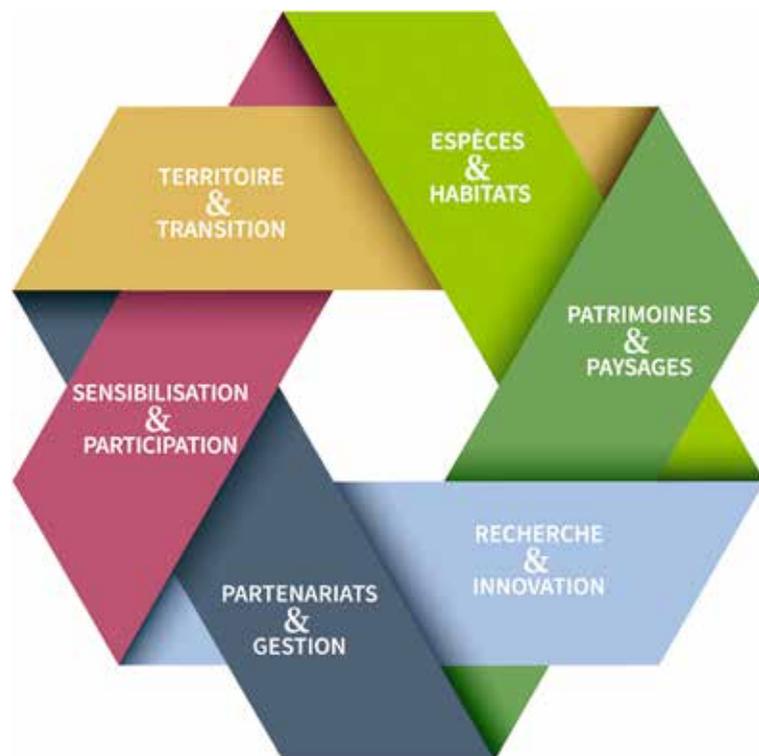


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2022 ET L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA NOUVELLE CHARTE, LES PROJETS ET INTERVENTIONS DU PARC SONT RÉPARTIS EN SIX THÈMES STRATÉGIQUES.

LE MOT DU PRÉSIDENT



LE PARC CHASSERAL RÉCOMPENSÉ

Conjointement à la Commune de Val-de-Ruz et à l'association Ecoréseau et Paysage du Val-de-Ruz, le Parc Chasseral s'est vu récompenser en mai 2022 du « Prix paysage » par la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (SL-FP). C'est la première fois qu'un parc naturel régional reçoit cette distinction.

Ce prix met en évidence le travail réalisé depuis quinze ans sur les allées d'arbres du Val-de-Ruz, et notamment par le Parc depuis 2015 au travers du projet « franges urbaines », au sein duquel 168 arbres ont été plantés, souvent avec la participation des habitants.

Au-delà de cette augmentation de surface et du nombre d'habitants que cela représente, il s'agit d'une importante consolidation de l'assise du Parc dans la région.

A ceci s'ajoute l'intérêt porté par un groupe de communes à l'est du territoire du Parc: Tavannes, Reconvilier, Loveresse, Saicourt, Petit-Val, Rebévelier et Saules ont en effet marqué leur intérêt à adhérer dès 2025. Tout comme Ligerz, qui de son côté a déjà validé sa demande d'adhésion au sein de son législatif.

Deux sujets de satisfaction qui démontrent clairement la notoriété indiscutable du Parc, et qui résultent du travail sérieux effectué depuis sa création. A lui de relever le défi et de poursuivre sur cette voie durant les années à venir.

NOUVELLE CHARTE, NOUVELLES COMMUNES ET POTENTIELLE EXTENSION DU TERRITOIRE DU CÔTÉ DU JURA BERNOIS

Au début 2022, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle charte, le Parc régional Chasseral a vu sa surface s'agrandir de quelque 20% avec l'arrivée de Twann-Tüscherz et Evillard-Macolin ainsi que l'élargissement à l'entier de la commune de Val-de-Ruz.

Michel Walther, Président de l'association « Parc régional Chasseral »

IMPRESSUM

Document réalisé en mars 2023 par les collaborateurs du Parc

GRAPHISME Annick Béguin, abeguin.ch

TRADUCTION Frössl Übersetzungen, sabinefroessl.ch

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES Cyril Balmer, Albert Bassin, Parc Chasseral, Philippe Curdy, Monika Flückiger, Julie Lovens, Gaëtan Schnepf (couverture).

IMPRESSION SWISS GRAFIK SA

PAPIER pages intérieures : Nautilus 120 g/m²; couverture: Nautilus 160 g/m² (papier 100% recyclé)

SOMMAIRE

3 LE MOT DU PRÉSIDENT

4 ESPÈCES & HABITATS

6 PATRIMOINES & PAYSAGE

8 TERRITOIRE & TRANSITION

10 SENSIBILISATION & PARTICIPATION

12 RECHERCHE & INNOVATION

14 PARTENARIATS & GESTION

16 PERSPECTIVES 2023

18 FINANCES

20 PROCÈS-VERBAL DE L'AG DU 05.05.2022

Les morceaux choisis décrits dans ce rapport d'activités illustrent à titre d'exemples une sélection d'activités menées par le Parc en 2022, sans exhaustivité.

ESPÈCES & HABITATS

UN ENVIRONNEMENT NATUREL DE QUALITÉ



Laisser des bandes non fauchées fait partie des mesures facultatives qui permettent aux agriculteurs de participer au maintien de la biodiversité.

AGRICULTURE, BIODIVERSITÉ ET PAYSAGE

La mise en réseau écologique et la qualité du paysage sont des outils des paiements directs dans l'agriculture. Le Parc coordonne ces projets, facultatifs pour les agriculteurs et agricultrices, sur une grande partie de son périmètre avec divers partenaires agricoles et associatifs. En 2021 et 2022, plusieurs programmes sont arrivés à leur terme. Bilan : la participation est très élevée, entre 80 et 95% selon les secteurs. En général, entre 15 et 20% des surfaces agricoles sont exploitées pour favoriser la biodiversité ou le paysage, ce qui va au-delà des objectifs des projets. L'effort des agriculteurs et agricultrices est à souligner ; l'effet de ces actions sur les papillons, les criquets ou les oiseaux est difficile à prouver, mais des relevés en cours dans la partie neuchâteloise du Parc devraient clarifier cette question.

ET EN +

Le Parc Chasseral a organisé à la mi-juin un cours pratique sur le thème de la gestion différenciée des espaces verts à Evillard, Péry-La Heutte et Sonceboz-Sombeval. Dix-sept employés communaux de sept communes du Parc ont participé à cette formation de terrain. Ce mode d'entretien a pour but de varier et d'adapter la gestion des espaces verts en fonction du type de surfaces, des usages et des intérêts écologiques et paysagers.

ARBRES-HABITATS

Souvent vieux et en mauvais état du point de vue du forestier, certains arbres constituent des habitats vitaux pour des milliers d'espèces d'oiseaux, de lichens, d'insectes ou de champignons. Le Parc effectue des relevés systématiques de ces arbres-habitats et marque les spécimens les plus importants – plus de 1500 à ce jour – d'un « H » bleu depuis 2018. De manière volontaire, les gardes forestiers concernés s'engagent à les épargner. En 2022, une nouvelle possibilité offerte par l'Office des forêts du canton de Berne a été utilisée : dans trois secteurs, 150 arbres marqués ont été annoncés par les propriétaires. Leur conservation devient obligatoire, mais ouvre la porte à une indemnité.



Le pic noir, hôte fréquent du hêtre, est l'une des espèces d'oiseaux qui profitent du maintien des vieux arbres dans nos forêts.

LE MOT-CLÉ JAGLU

Huit moutons de la race Jaglu ont été installés en mai dans un pâturage sur les hauts de La Heutte par les bergers Marie-Laure Gebhard et Eric Steiner, en coopération avec le Karch, la Bourgeoisie et le Parc. Le but est de ré-ouvrir ce pâturage fortement embroussaillé – cette race rustique parmi les plus anciennes d'Europe s'attaquant en priorité aux broussailles – et favoriser ainsi la flore typique des pâturages maigres et secs, comme les orchidées déjà présentes.

ET EN +

Durant une semaine, en août, onze chevaux de la race franches-montagnes, un mulet et une trentaine de soldat-e-s de la colonne du train 13/1 ont évacué 25 stères de bois d'un pâturage boisé de la réserve forestière « Chasseral Sud ». Objectif : favoriser la rare et discrète gélinotte des bois et ouvrir des surfaces dans le pâturage boisé pour que le bétail puisse mieux circuler. Une collaboration inédite entre l'armée, la commune de Nods, l'exploitant agricole, la Division forestière du Jura bernois, le Parc Chasseral et la Station ornithologique suisse.

LE CHIFFRE

50 Plein succès pour le cours de fauche à la faux organisé le 4 juillet à Tramelan, qui a réuni une cinquantaine de participant-e-s intéressé-e-s à redécouvrir ce mode d'entretien des jardins et prairies respectueux de l'environnement (et des voisins!).

PATRIMOINES & PAYSAGES

UN PATRIMOINE VALORISÉ, DES PAYSAGES VIVANTS



L'expo « Le paysage dans tous ses états » a été organisée pour célébrer le « Prix Paysage » attribué pour la 1^{re} fois à un parc naturel régional.

EXPO PAYSAGE À CERNIER

La distinction annuelle de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (SL-FP) a été décernée conjointement à la Commune de Val-de-Ruz, au Parc Chasseral et à l'association Ecoréseau et Paysage du Val-de-Ruz le 14 mai à Cernier lors d'un colloque. Le prix met en évidence le travail réalisé depuis quinze ans sur les allées d'arbres, un paysage vaudruzien typique. Une expo géante en plein air mettant en valeur les paysages du Val-de-Ruz et le travail des marraines et parrains de l'Observatoire du Paysage était ouverte au public durant tout l'été à Evologia. Une partie des quelque 4 m³ de bois utilisés pour l'expo (panneaux et installations) a été récupérée pour trouver une seconde vie chez divers particuliers.

ET EN +

Suite à un appel à projets, la commune de Péry-La Heutte s'est portée acquéreur du pavillon en bois imaginé en 2019 par les étudiant·e·s de l'école d'architecture de Berthoud, monté dans un premier temps à Nods. Installé tout début 2023 sur le site de l'ancienne école de La Heutte, le pavillon est intégré à un projet de chemin didactique réalisé par Pro Natura. Une nouvelle vie au bénéfice de la sensibilisation à la biodiversité.



Un atelier scolaire a permis de réaliser deux fresques au sol sur deux traverses particulièrement fréquentées par les élèves.

LE MOT-CLÉ OBSERVATOIRE

Une trentaine de marraines et parrains assurent deux fois par an le suivi photographique de sites choisis avec le Parc en fonction de leur intérêt paysager ou des changements qui y surviennent, dans le cadre de l'Observatoire du Paysage. Le groupe se rencontre en outre deux fois par an à des fins de formation. L'exposition en plein air de Cernier découle entre autres de ce travail participatif. Lancé en 2017, l'Observatoire couvre aujourd'hui près de 250 sites dans le Parc.

LE CHIFFRE

700 haies de 50, 120, 180 et 350 m, soit 700 m au total, ont été plantées en zone agricole à Lamboing, Fontainemelon et au Twannberg grâce à la motivation des agriculteurs·trices et à la participation d'un grand nombre de bénévoles. Composées d'une quinzaine d'essences d'arbustes sauvages, ces structures à haute valeur naturelle et paysagère sont bordées de bandes herbeuses fauchées tardivement et complétées par des tas de pierres et de bois.

TRAVERSES DE TRAMELAN

Imaginer de façon participative l'avenir de la commune en termes de mobilité, de paysage et de biodiversité: tel est l'objectif du vaste projet « Traverses de Tramelan », dont 2022 a marqué le lancement en termes événementiels. Une douzaine d'animations ont été programmées durant tout l'été, complétées par des installations d'urbanisme éphémère mises sur pied par des associations locales. Un colloque organisé en juin avec Patrimoine Jura bernois et une exposition thématique permanente dans les rues de la localité ont constitué des éléments forts du programme. Le projet « Traverses », mené en collaboration avec la commune, va se poursuivre jusqu'en 2026, entre autres avec des mesures concrètes sur le maillage de ces chemins piétonniers, la valorisation du tissu végétal en milieu bâti et l'urbanisme participatif.

ET EN +

Sollicité par les communes viticoles de la rive nord du lac de Bière, le Parc Chasseral a consolidé la recherche de financement pour réaliser une première étape de travaux de rénovation (2023-2024) sur les murs de soutènement dans le vignoble. En plus de leur fonction de soutien du terrain permettant la culture de la vigne en terrasses, les murs de pierres sèches forment un réseau dense de structures paysagères favorable à la biodiversité. Ce projet valorise également un savoir-faire patrimonial reconnu par l'UNESCO.

TERRITOIRE & TRANSITION

UNE ÉCONOMIE DURABLE POUR TOUS



Grâce au jeu, on amène les élèves à réfléchir à leur consommation d'énergie et à l'impact de celle-ci.

ACTIVITÉ LUDIQUE SUR L'ÉNERGIE

L'activité « Jeu de stratégie énergie » a été animée en 2022 dans 6 classes de 5 à 8H (soit 120 élèves de 9 à 12 ans) dans le cadre de Graines de chercheurs. En petits groupes, les élèves sont invité-e-s à choisir un nouveau chauffage, un menu et un voyage parmi plusieurs propositions sous forme de cartes de jeux, en disposant d'un budget financier limité pour leurs choix. Elles et ils font un premier tour de jeu pour l'année en cours, puis l'animatrice leur propose un second tour qui a lieu en 2050. Le bilan de consommation énergétique est affiché au tableau. S'ensuit un débat sur les avantages et inconvénients des différentes sources d'énergie, de l'impact des choix de la classe, et les prévisions de consommation en 2050.

ET EN +

D/CLIC Terroirs, la plateforme de distribution développée dans le cadre du Projet de développement régional (PDR) du Val-de-Ruz, a démarré ses premières tournées en 2022. Elle vise à mutualiser la livraison des produits de la région pour les magasins et restaurants et à alléger cette charge portée par les producteur-ice-s concerné-e-s. Développée en terres neuchâteloises, elle va également se déployer dans le Jura bernois, notamment pour alimenter la future boutique de la Couronne, à Sonceboz. Le Parc soutient le développement de cette entreprise par du conseil.

PREMIÈRE SAISON DE SAVURANDO

La première saison de Savurando s'est terminée fin octobre. Cette nouvelle offre touristique a permis à une soixantaine de personnes de découvrir les paysages et les produits labélisés « Parcs suisses » grâce à une chasse aux trésors au départ de Saint-Imier. Les attentes étaient toutefois plus hautes. L'été caniculaire n'a sans doute pas favorisé ce genre d'activité. Mise sur pied en collaboration avec Jura bernois Tourisme (JbT) et plusieurs partenaires locaux, Savurando sera de retour en 2023 durant toute la belle saison dans le Parc ainsi que dans d'autres parc naturels régionaux.



Chasse aux trésors gourmands, Savurando permet de se lancer sur les traces de la fondue à la Tête de Moine AOP.

LE CHIFFRE

190

Fromages, saucisses, jus de pomme mais aussi bières, produits distillés, sirops et caramels: le Parc compte désormais 190 spécialités labélisées « Parcs suisses » provenant de 22 producteur-ice-s. Le fameux carré vert estampillant ces spécialités garantit que le produit est né et a été travaillé dans le Parc dans une éthique de développement durable.

LE MOT-CLÉ ECOPOUCE

Inaugurée en mai, la ligne de covoiturage spontané EcoPouce a dû être suspendue quelques mois plus tard en raison de défauts de jeunesse. Ce système a pour vocation de sécuriser et d'inciter à la pratique de l'autostop entre le Val-de-Ruz et Saint-Imier par le col des Pontins, un tronçon sans transports publics. Une nouvelle version d'Ecopouce devrait voir le jour en 2023. Néanmoins, il semble que l'utilisation de l'application restera faible dans un premier temps, tant la pratique de l'autostop s'est perdue.

ET EN +

Les Jubénales, premières du nom, se sont tenues en juin. Ces portes ouvertes du terroir du Jura bernois ont permis aux gourmand-e-s de découvrir une sélection de producteurs, productrices et prestataires via animations et randonnées. Le Parc a participé au comité d'organisation de cette manifestation pilotée par la FRI, aux côtés de JbT et de la Chambre d'agriculture. Une 2^e édition plus compacte se tiendra du 10 au 11 juin 2023 au Bison Ranch (Prés-d'Orvin).

SENSIBILISATION & PARTICIPATION

UN TERRITOIRE ANIMÉ PAR SES HABITANTS



Entre art et science, un soundwalk pour remonter aux origines de la plus grande météorite jamais trouvée en Suisse.

SOUNDWALK MÉTÉORITE À PRÊLES

Le Parc a proposé à la mi-juin à Prêles deux représentations d'un soundwalk inédit, une immersion dans le paysage alliant art et science au cours d'une sortie avec histoire géologique et musique via des casques audio sans fil. L'histoire de la plus grande météorite jamais retrouvée en Suisse a été racontée par le géologue Thierry Basset. Les artistes du Chant des Lieux, Emilie Vuissoz et Didier Métrailler, s'en sont inspirés pour créer une performance musicale envoûtante, composée comme quatre tableaux d'une symphonie interstellaire mêlant géologie, astronomie et création sonore. Deux représentations scolaires, elles aussi très suivies, ont également été organisées. Au vu de ce succès, cet événement sera à nouveau proposé en 2023, le samedi 24 juin.

ET EN +

Une autre approche du vivant et du sauvage : le philosophe de terrain Baptiste Morizot était l'invité du Parc Chasseral, du Club44 et des Parcs suisses fin octobre sur l'île Saint-Pierre. Il a partagé ses réflexions et travaux avec 150 personnes, d'abord en tout public, puis en cercle plus restreint le jour suivant avec le Réseau des Parcs suisses et ses partenaires. Ses pistes étaient une invitation à réfléchir à nos liens avec le vivant.

COLLABORATION RENFORCÉE AVEC EVOLOGIA

Une nouvelle collaboration entre Evologia et le Parc Chasseral a commencé en 2022 afin d'étoffer les offres de découverte du site pour les classes, les familles et les groupes d'adultes. Une nouvelle animation pédagogique guidée sur le thème du verger en permaculture a été créée pour les classes primaires afin de sensibiliser les élèves aux enjeux de la biodiversité dans les jardins. Les familles, quant à elles, sont invitées à découvrir les richesses des jardins extraordinaires sous forme de jeux de pistes. Le Parc Chasseral a apporté son soutien pendant toute l'année pour l'élaboration de ces offres, la formation des guides et le suivi de la qualité. La collaboration va se poursuivre en 2023, notamment avec une proposition de sortie guidée pour les entreprises et autres groupes d'adultes.

LE CHIFFRE

1715

Nonante classes d'école de la région ont bénéficié de l'accompagnement d'un animateur ou d'une animatrice pédagogique en 2022, représentant 1715 élèves au total. Parmi les offres nature proposées, la découverte des arbres-habitats a de nouveau été plébiscitée par 23 classes, devant « Miam une plante » (13 classes), et « La Biodiversité et moi » (9 classes).



Les écoles sont les premières à profiter du renforcement de la collaboration avec Evologia, démarrée en 2022.

LE MOT-CLÉ BÉNÉVOLES

Les actions de terrain ont rassemblé 463 personnes en 2022, dont 300 écoliers et jeunes en formation. Entretien et balisage de chemins de randonnée, lutte contre les plantes néophytes, soutiens divers aux agriculteurs et forestiers ou aux pressoirs de la région, les interventions ont été réalisées sur tout le territoire du parc naturel régional.

ET EN +

La 11^e édition de *Bal(l)ades...* a distillé ses notes envoûtantes et emmené les curieuses et curieux de découvertes patrimoniales aux quatre coins du Parc durant la dernière quinzaine d'août. Plus de 1200 personnes ont fréquenté les événements proposés sur 5 lieux différents. L'accompagnement par l'Orchestre des Jardins Musicaux du film *La Roue*, d'Abel Gance, trésor du cinéma muet, a été un grand moment de découverte musicale. En 2023, *Bal(l)ades...* sera proposé du 20 au 26 août sur 4 sites du Parc Chasseral.

RECHERCHE & INNOVATION

UNE RECHERCHE POUR DES ACTIONS BIEN CIBLÉES



Après une 3^e édition à Rapperswil en 2022, le prochain Congrès suisse du Paysage se tiendra à Tramelan en septembre 2024.

CONGRÈS SUISSE DU PAYSAGE

La culture du paysage constituait le thème du 3^e Congrès suisse du Paysage, qui s'est tenu en septembre 2022 à Rapperswil-Jona. Le Parc y a présenté sa vision et ses actions en lien avec cette thématique. Fort de cette expérience, le Parc, avec la Haute école bernoise (BFH), a obtenu dans la foulée le privilège d'organiser la 4^e édition de ce rendez-vous national. Il aura lieu les 5 et 6 septembre 2024 au CIP, à Tramelan. Développé sous l'égide de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), il est organisé en partenariat avec plusieurs sections de la Haute école bernoise (sciences agronomiques, forestières et alimentaires, respectivement architecture, bois, génie civil et arts).

ET EN +

Imprimer sur des panneaux en bois en lieu et place de matériaux composites est une alternative écologique, locale et durable. Le Parc et SWISS GRAFIK SA, à Saint-Imier, qui développent cette technique avec succès depuis plus de 10 ans, l'ont présentée lors d'un concours organisé par Lignum Vaud, au Brassuz. Cette technique a intéressé des organisations produisant de la signalétique, même si elle n'a pas été retenue pour la finale.

COLLABORATION AVEC L'HEPIA

Le Parc a collaboré durant l'année académique 2021-2022 avec l'atelier d'approfondissement du projet de paysage, un master conjoint HES-SO-UNIGE-HEPIA. Le temps d'un semestre, les étudiant-e-s ont analysé les éléments composant le paysage de Tramelan et son rôle dans la planification territoriale. Les résultats ont été présentés in situ, au travers d'une exposition au cœur du village. Les travaux ont abordé quatre thématiques centrales pour l'avenir de Tramelan : la qualité et l'ambiance paysagère des espaces non construits et des jardins, l'évolution du village en lien avec la densification vers l'intérieur, les enjeux liés au ruissellement des eaux et à l'imperméabilité des sols et, enfin, la couverture végétale de la localité en comparaison avec celle du Parc dans le contexte du changement climatique.



Le travail des étudiant-e-s de l'HEPIA a pu être valorisé via les panneaux installés à Tramelan, dans le cadre des « Traverses ».

LE MOT-CLÉ STAGIAIRES

Le Parc accueille régulièrement des stagiaires. En 2022, une étudiante a pu exercer ses compétences opérationnelles après l'obtention d'un master en « fondements et pratiques de la durabilité ». Un autre stagiaire a appuyé l'équipe du Parc pour l'exposition sur le paysage à Cernier et pour le projet « Traverses de Tramelan ». Son mémoire de master, avec pour titre « Le PNR Chasseral face aux attentes des communes et partenaires », propose une intéressante conclusion : « Le travail des Parcs, en Suisse, devrait être une norme bien plus qu'une exception. »

ET EN +

Le Parc collabore avec les HEP Fribourg et BE-JUNE ainsi qu'éducation21 pour le projet « À qui appartient l'eau ? », lequel a conduit une centaine d'élèves de la région à mieux comprendre ces enjeux en 2021-2022. Les résultats du travail de recherche seront présentés en 2023, en particulier des pistes pour travailler en classe des compétences centrales - esprit critique, changement de perspective - qui seront nécessaires aux futur-e-s citoyen-ne-s d'une société durable.

LE CHIFFRE

600 Une collaboration avec la Station ornithologique suisse a permis de dresser un état des lieux détaillé de la situation du pipit des arbres dans le Parc. Ce petit oiseau, grand migrateur, indique une bonne qualité écologique des pâturages boisés. Dans les 145 km² recensés, les 600 pipits cartographiés montrent leur préférence aux pâturages situés à plus de 1200 m d'altitude et à ceux en estivage plutôt qu'aux surfaces agricoles exploitées plus intensivement.

PARTENARIAT & GESTION

UNE ORGANISATION EFFICACE INTÉGRÉE À LA RÉGION



La commune de Saicourt, avec son site de Bellelay, pourrait rejoindre le Parc dès 2025 avec six autres communes situées à l'est du territoire actuel.

EXTENSION À L'EST DU PARC

Le Parc a travaillé en 2022 en étroite collaboration avec les communes de Tavannes, Reconvilier, Saicourt, Petit-Val, Saules, Loveresse et Rebévelier, intéressées à rejoindre le Parc. Après analyse de leurs qualités paysagères ainsi que de leurs enjeux de développement, le processus de validation passera par l'assemblée municipale de chacune de ces localités en juin 2023. Ligerz a de son côté déjà décidé de son adhésion en décembre 2022. En cas d'acceptation, et sous réserve de validation par le canton et la Confédération, l'adhésion de ces 8 communes sera effective au 1^{er} janvier 2025. Ce développement du Parc répond à la Stratégie économique 2030 de la CEP. Le Parc y joue un rôle primordial pour le développement de projets régionaux durables, la préservation des divers patrimoines et la sensibilisation à l'environnement.

UNE NOUVELLE MARQUE TERRITORIALE

La nouvelle marque territoriale Grand Chasseral a été dévoilée à fin 2022. Outil promotionnel de notre région, elle émane de la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois, dont le Parc est membre fondateur aux côtés de la CEP, de la Chambre d'agriculture, de Jura bernois.Bienne, de JbT et de fOrum Culture. Le Parc a participé tout au long de 2022 à la planification de la restauration du bâtiment de La Couronne, à Sonceboz-Sombeval, qui constituera dès septembre 2023 l'épicentre de la promotion du Jura bernois. La Couronne réunira un espace de valorisation de l'économie régionale, une boutique, une salle d'événements, une centrale d'accueil et de réservations touristiques, un coin café et une galerie destinée à la culture. Elle sera par ailleurs le siège de plusieurs institutions régionales.



La nouvelle marque territoriale Grand Chasseral ornara désormais les étiquettes des produits du terroir du Jura bernois.

LE MOT-CLÉ BILINGUISME

Der Naturpark legt in seiner Kommunikation grossen Wert auf Zweisprachigkeit, insbesondere seitdem am 1. Januar 2022 die deutschsprachige Gemeinde Twann-Tüscherz und die zweisprachige Gemeinde Leubringen-Magglingen in den Park aufgenommen wurden. Website und Newsletter werden grundsätzlich in beiden Sprachen publiziert. Je nach Thema gilt dies auch für Pressemitteilungen.

ET EN +

La nouvelle gouvernance du Parc s'est mise en place en 2022, avec un nouveau comité exécutif de 9 membres et un Conseil Consultatif de 45 membres environ, représentant l'ensemble des communes et des institutions membres du Parc. Celui-ci s'est réuni à deux reprises en 2022, à Courtelary et Tramelan, pour découvrir les activités du Parc en ateliers ou sur le terrain.

LE CHIFFRE

20 Les Parcs Chasseral et du Doubs ont accueilli les présidents des 20 parcs suisses fin juin pour leur rencontre annuelle sous le thème « Les parcs entre les attentes de la Confédération, des communes et des habitants ». La journée a débuté à Tramelan par la visite de l'exposition en plein air consacrée aux Traverses. L'après-midi s'est déroulé dans le Parc du Doubs.



L'année 2023 sera riche, autant pour le développement de nouveaux projets que pour des déclinaisons concrètes attendues.

CONVENTION PROGRAMME 2025-2028

Sous ce terme se cache l'outil de planification et de financement des projets pour la période donnée. Il sera élaboré et soumis à consultation en 2023. Les projets prévus s'inscriront dans la continuité. La programmation sera marquée par l'accueil des nouvelles communes souhaitant rejoindre le Parc. La thématique du climat fera son apparition, notamment autour de la récupération des eaux de pluies.

ACCÈS AU CHASSERAL

Dans l'intérêt général de la région, le Parc assure la gestion de la desserte en bus du Chasseral. Une remise à plat est aujourd'hui nécessaire pour augmenter la part des transports publics mais aussi pour en assurer le financement, lequel ne peut être assuré par les fonds alloués au Parc. Les partenaires concernés sont nombreux. Le Parc cherche à les impliquer pour une solution conforme à l'image que la région veut se donner.

CLIMAT ET EAU AU PÂQUIER

Le village du Pâquier et ses alentours ont souffert en 2019 de terribles inondations, mais aussi connu de grandes périodes de sécheresse. Une quinzaine d'agriculteurs et agricultrices ont marqué leur intérêt à stocker les eaux de pluie. En 2023, Le Parc va appuyer le montage d'un projet concret avec la commune de Val-de-Ruz, la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture et le service de l'agriculture cantonal.

RÉGION ENERGIE DANS LE JURA BERNOIS

Le Parc, en partenariat avec Jura bernois.Bienne, le Conseil du Jura bernois et la coopérative EcoSol, va déposer une candidature pour que tout le Grand Chasseral soit au bénéfice du dispositif « région énergie ». Objectif: renforcer l'action publique pour les installations photovoltaïques, diagnostiquer le potentiel d'utilisation de la biomasse et renforcer la sensibilisation à l'énergie au niveau des écoles.

CABANONS DU TERROIR

Pour faciliter l'accès de tout un chacun aux produits agricoles, l'association du PDR du Jura bernois, avec le soutien du Parc et de Lignum Jura bernois, va proposer un bâtiment original en bois, marqueur régional, pour la vente en libre-service de produits régionaux. Un concours sera organisé à cet effet. Une vingtaine de ces points de vente sont prévus.

DÉVELOPPEMENT DES PDR

Le Parc va poursuivre son appui à la mise en œuvre des Projets de développement régionaux (PDR), notamment la plateforme logistique D/CLIC terroirs localisée à Cernier pour celui du Val-de-Ruz. Dans le Jura bernois, 2023 sera marquée par le dépôt du dossier de financement auprès du Canton de Berne et de l'Office fédéral de l'agriculture et par la mise en œuvre d'actions de promotion des produits régionaux sous la dénomination Grand Chasseral.

ET EN +

La biodiversité est sous forte pression. En plus de l'action publique à grande échelle, chaque personne qui a un accès à un bout de terrain peut agir. Le Parc mettra en exergue dans sa lettre d'information mensuelle une de ses fiches conseils pour la biodiversité. Le Parc proposera par ailleurs tout au long de l'année des chantiers en faveur du vivant qui s'adressent à toutes et tous.

LE MOT-CLÉ

ISOS Après une première expérience menée à Nods, le Parc, en articulation avec Jura bernois.Bienne, propose de développer un projet commun aux communes. Celui-ci aura pour but de trouver des solutions pour densifier l'utilisation du bâti tout en mettant en valeur le patrimoine architectural et urbanistique des centres de village. Ce projet nécessitera l'implication étroite des services cantonaux et associatifs concernés.

DÉPENSES	Budget 2023 *	Comptes 2022 *	Budget 2022 *	Comptes 2021 *
TOTAL	2 887 000	2 677 722	2 588 500	2 573 537
1 Nature, Paysage & Patrimoine	939 000 33%	832 752 31%	795 000 31%	752 497 29%
1.01 Biodiversité	307 500 11%	327 456 12%	387 000 15%	438 486 17%
1.02 Paysage	483 500 17%	388 574 15%	279 000 11%	178 358 7%
1.03 Patrimoine	109 000 4%	91 418 3%	84 000 3%	100 125 4%
1.04 Agriculture, biodiversité et paysage	39 000 1%	25 304 1%	45 000 2%	35 528 1%
2 Terroir, Développement & Énergie	699 000 24%	669 563 25%	634 000 24%	585 107 23%
2.01 Tourisme durable et loisirs	304 500 11%	273 835 10%	237 000 9%	297 713 12%
2.02 Énergie et mobilité	159 500 6%	223 645 8%	174 000 7%	143 173 6%
2.03 Produits régionaux et économie circulaire	235 000 8%	172 083 6%	223 000 9%	144 221 6%
3 Éducation, Culture & Communication	635 500 22%	568 236 21%	588 000 23%	718 366 28%
3.01 Écoles et éducation	309 500 11%	257 134 10%	290 000 11%	256 553 10%
3.02 Communication et sensibilisation	114 000 4%	91 508 3%	138 000 5%	97 676 4%
3.03 Culture et patrimoine	134 500 5%	133 234 5%	137 000 5%	353 878 14%
3.04 Recherche	77 500 3%	86 360 3%	23 000 1%	10 259 0%
4 Partenariats, Gestion & Évaluation	613 500 21%	607 171 23%	571 500 22%	517 567 20%
4.01 Partenariat, études, conseils	94 500 3%	86 617 3%	82 000 3%	74 723 3%
4.02 Gestion du Parc	458 500 16%	462 809 17%	426 500 16%	397 856 15%
4.03 Evaluation et planification	60 500 2%	57 745 2%	63 000 2%	44 988 2%

* % par rapport au total des activités

RESSOURCES	Budget 2023 *	Comptes 2022 *	Budget 2022 *	Comptes 2021 *
TOTAL RESSOURCES	2 894 500	2 726 498	2 599 900	2 606 286
Confédération «Parcs»	1 090 000 38%	1 090 300 40%	1 090 000 42%	1 090 300 42%
Confédération «Autres»	110 000 4%	0 0%	0 0%	11 250 0%
Confédération «fonds suppl. parcs»	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Canton BE «Parcs»	424 000 15%	423 000 16%	423 000 16%	428 000 16%
Canton BE «Autres» ^a	182 000 6%	145 528 5%	155 000 6%	247 581 9%
Canton NE «Parcs»	204 000 7%	203 000 7%	203 000 8%	130 000 5%
Canton NE «Autres»	0 0%	25 000 1%	0 0%	0 0%
Parc : ressources locales et de tiers **	884 500 31%	839 670 31%	728 900 28%	699 156 27%
Ressources - dépenses de projets	7 500 0%	48 776 2%	11 400 0%	32 749 1%
Ressources - charges financières	0 0%	-1 709 0%	0 0%	-1 732 0%
Ressources - charges extraordinaires ^b	0 0%	2 776 0%	0 0%	1 710 0%
RESSOURCES - DÉPENSES	7 500 0%	49 842 2%	11 400 0%	32 727 1%

* % par rapport au total des ressources

** Détail des ressources locales et de tiers, voir page suivante

Origine des ressources pour l'année 2022

^a Office des forêts (BE), Office de l'agriculture et de la nature (BE), Office de l'économie (BE)

^b régularisation comptable des charges ou produits d'années précédentes

Tous les montants sont en CHF

RESSOURCES MOBILISÉES PAR LE PARC HORS CANTON ET CONFÉDÉRATION

PARC : RESSOURCES LOCALES ET DE TIERS	Budget 2023 *	Comptes 2022 *	Budget 2022 *	Comptes 2021 *
TOTAL	884 500 31%	839 670 31%	728 900 30%	699 156 27%
Total Parc «financier»	884 500 31%	833 786 31%	728 900 30%	691 246 27%
Communes et membres	233 000 8%	233 445 9%	247 500 10%	175 627 7%
<i>Communes membres^a</i>	210 000 7%	209 156 8%	224 500 9%	152 388 6%
<i>Cotisations membres</i>	23 000 1%	23 689 1%	23 000 1%	22 964 1%
<i>Dons^b</i>	0 0%	600 0%	0 0%	275 0%
Soutiens affectés sur projets ^c	538 500 19%	503 442 18%	404 400 16%	425 629 16%
Financement par les bénéficiaires ^d	84 000 3%	34 293 1%	61 000 2%	36 028 1%
Ventes, recettes et dédommagements	29 000 1%	62 606 2%	16 000 1%	53 962 2%
Total Parc «contribution matérielle»	0 0%	5 884 0%	0 0%	7 910 0%
Comptabilisation de prestations offertes	0 0%	5 884 0%	0 0%	7 910 0%
Prestations offertes par des associations partenaires ^e	0 0%	5 884 0%	0 0%	7 910 0%

* % par rapport au total des ressources

Origine des ressources pour l'année 2022

^a l'augmentation est due à l'adhésion de Twann-Tüscherz, d'Evillard-Macolin et de l'entièreté du Val-de-Ruz

^b nos remerciements aux personnes privées ayant fait un don

^c Fonds suisse pour le paysage, Fondation pour la protection et l'aménagement du paysage, communes sur projet, LORO, Station ornithologique de Sempach, Wyss Academy for Nature, Interprofession de la Tête de Moine, Interprofession du Gruyère, Car Postal, CJ Chemins de fer du Jura, Bus Alpin SAB, Ciments Vigier SA, Pro Natura, Réseau des parcs, HEP Bejune, Fondation éducation21, WWF Suisse, CRT1, Pro Scientia et Arte, BCBE Fondation, Fondation Casino, Parc naturel régional du Doubs, Association du PDR «Produire & manger local», Greenwatt, Groupe E, Précitrane Machines SA, Ebauches Micromécanique Précitrane

^d propriétaires fonciers, agriculteurs, privés

^e association Jura bernois tourisme

Informations plus détaillées disponibles sur demande

BILAN	Etat au 31.12.2022	Etat au 31.12.2021
Actif	1 084 063	1 118 517
Patrimoine financier	1 082 293	1 116 684
> Disponibilités	649 291	698 648
> Avoirs	229 236	171 781
> Placements	0	0
> Actifs transitoires	203 767	246 255
Patrimoine administratif	1 769	1 833
Passif	1 084 063	1 118 517
Engagements	424 653	565 819
> Engagements courants	384 652	477 602
> Passifs transitoires	40 001	88 217
Provisions	417 473	360 604
Fortune nette	241 936	192 094

La fiduciaire Soresa SA a effectué la révision des comptes 2022 suivant les normes du contrôle restreint le 16 mars 2023. Elle recommande l'approbation des comptes 2022 par l'assemblée générale.

Présents 70 personnes ont signé les listes de présence

Excusés 55 personnes se sont excusées

Président Michel Walthert **Secrétaire et procès-verbal** Fabien Vogelsperger

1. SALUTATIONS ET NOMINATIONS DES SCRUTATEURS

Michel Walthert, Président de l'association, ouvre l'assemblée.

Il donne la parole à Guy Bärtschi, conseiller municipal, qui fait une présentation en images de la commune d'Évilard-Macolin, commune qui a rejoint le Parc au 1^{er} janvier 2022.

Michel Walthert salue tout particulièrement les députés, la secrétaire du CJB, Kim Seiler, la représentante du canton de Neuchâtel, Geneviève Ravezzani, la conseillère communale de Bienne Lena Frank et le conseiller communal de Twann-Tüscherz Ueli Vetsch, commune qui a rejoint le Parc en début d'année, ainsi que les représentants de la presse et du Parc naturel régional du Doubs.

Marcel Gilomen et Mary-Claude Bayard sont nommés scrutateurs.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 JUIN 2021 ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE 2021

Les procès-verbaux de l'AG du 3 juin 2021 et de l'AG extraordinaire du 4 novembre 2021 sont validés par l'assemblée sans remarque.

3. ADMISSION DES NOUVEAUX MEMBRES

Les membres de l'association ont connu une légère progression (14 demandes d'admission pour 2 démissions), pour s'établir à 368 membres. L'assemblée valide à l'unanimité les admissions en bloc et prend note des démissions.

4. MUTATIONS AU CONSEIL CONSULTATIF

Albrecht Ehrensperger, représentant de La Neuveville, démissionne de cette fonction.

La commune propose comme remplaçante la conseillère générale Sabine Mamie.

Le Centre d'Etude et de Protection des Oiseaux, Bienne et environs (CEPOB), déjà actif lors de la création du Parc et toujours présent dans les travaux des commissions et groupes de travail, souhaite participer au Conseil Consultatif. Il propose Michel Gigon.

L'assemblée valide la mutation et la nouvelle nomination.

5. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 ET PROGRAMME 2022

Les projets suivants sont présentés par les collaborateurs du Parc :

Nature au village (Romain Fürst), Prix du paysage 2022 et paysage à Tramelan (Géraldine Guesdon), Savurando (Samuel Torche), Soundwalk (Viviane Vienat), Murs en pierres sèches

sur la rive nord du lac de Bienne (Isaline Mercerat), Arbres-habitats (Nina Bilang), PDR Jura bernois et PDR Val-de-Ruz (Saralina Thiévent), Ecopouce (Magali Schmid), Graines de Chercheurs (Aline Brügger), Fondation pour le rayonnement du Jura bernois, intégration de nouvelles communes et agenda 2022 (Nicolas Sauthier).

Le Président remercie les 18 personnes qui travaillent pour le Parc et signale que les locaux de travail sont devenus trop petits.

6. VALIDATION DES NOUVEAUX STATUTS

Les comptes 2021 sont conformes au budget avec un total de 2'573'537 CHF en charge pour 2'606'286 CHF de ressources, soit un excédent de 32'727 CHF affectés à la fortune. Le bilan est équilibré à 1'118'517 CHF. Les comptes 2022 ont été révisés selon les normes du contrôle restreint par la fiduciaire Soresa SA qui recommande leur approbation.

Le budget 2022 prévoit 2'588'500 CHF de dépenses pour 2'599'500 CHF de ressources.

Le Président signale l'effet multiplicateur important du Parc par rapport à l'engagement financier des communes. Il rappelle que les budgets s'appuient sur la planification 2020-2024. La variation importante entre 2021 et 2022 de la rubrique Culture & Patrimoine s'explique par la tenue de l'exposition « Art-en-Vue, dialogue avec le paysage », en 2021.

L'assemblée approuve les comptes 2021 et le budget 2022 à l'unanimité.

7. LE MOT DU PRÉSIDENT

Le Président salue l'entrée en vigueur de la Charte 2022-2031 au 1^{er} janvier 2022 avec l'adhésion de deux nouvelles communes et l'intégration de l'entier du Val-de-Ruz.

Il rappelle également l'intérêt exprimé par des communes au nord-est du Jura bernois ainsi que les contacts établis avec la Ville de Neuchâtel. Cette nouvelle période s'ouvre également avec une réorganisation de l'organigramme de l'association avec pour but plus d'efficacité de pilotage mais aussi de relais auprès des partenaires. Il note le large soutien des habitants au Parc et sa reconnaissance auprès des autres associations de la région avec par exemple son intégration à la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois. Il remercie les membres des organes du Parc et aussi son équipe stable, qui tous s'engagent pour le Parc.

8. DIVERS

Michel Gigon : remercie le Président Michel Walthert pour son engagement pour le Parc.

Cette intervention est soutenue par des applaudissements.

Lucien Blaser : porte les salutations de la Division forestière du Jura bernois et remercie le Parc pour son engagement et la bonne collaboration.

Roby Tschopp : remet un panier du terroir au Président et au Directeur pour leur engagement respectif de plus de 20 ans chacun.

La séance est levée à 20h30.

Toute personne peut devenir membre de l'association Parc régional Chasseral (CHF 50.- par an). Il suffit de s'inscrire en ligne, par e-mail (info@parchasseral.ch) ou par téléphone +41 (0)32 942 39 49.

Les nouveaux membres qui s'inscrivent en 2023 reçoivent un bon « Terroir du Chasseral » de CHF 20.- à faire valoir dans l'une des 9 métairies proposant des « Assiettes Chasseral » ou auprès de nos partenaires terroir, ainsi qu'un guide nature pratique et instructif des éditions La Salamandre.



Ligerz et sept autres communes situées à l'est du territoire actuel pourraient rejoindre le Parc dès 2025, sous réserve d'approbation de leur législatif, du canton concerné et de la Confédération.

